Le fisc surveillera les réseaux sociaux pour lutter contre les fraudes

12/11/2018 à 8h24

L'administration fiscale va lancer cette expérimentation, à compter du début de l'an prochain, pour déceler des signes d'un niveau de vie en inadéquation avec les revenus déclarés.

Gare à ceux qui partagent sans vergogne sur Facebook ou Instagram leurs virées en Porsche, leurs vacances de luxe à l'autre bout du monde ou les fêtes mémorables dans leur superbe villa de la Côte d'Azur… Cela pourrait désormais fournir des armes à l'administration fiscale, lorsqu'elle soupçonne quelques indélicatesses. Probablement dès l'année prochaine, les services des impôts pourront en effet utiliser les informations rendues publiques sur les réseaux sociaux pour étayer leurs redressements fiscaux, notamment ceux motivés par des signes extérieurs de richesse manifestement excessifs par rapport aux revenus officiellement déclarés. C'est ce qu'a rappelé Gérald Darmanin, le ministre de l'Action et des Comptes publics. […]

Le Figaro